

affection. Je l'ai suivi dans tous les périls de son enfance et dans les hasards de sa jeunesse. S'il n'en avait pas été ainsi, serais-je tombé dans l'état d'épuisement où vous me voyez, mes joues seraient-elles pâles et livides, serais-je devenu l'ombre de moi-même ? Je lui offre mes sincères félicitations. Mais je ne puis le voir. S'il paraissait en ma présence, il me semble que j'expirerais à l'instant. Le crime a quelque chose d'insinuant dans sa nature, il se glisse dans notre âme ; il en est maître avant que nous l'ayons vu s'approcher. Mais, je le sens si le remords, sous la forme du fils de mon frère venait ici me regarder en face je ne pourrais supporter cette terrible apparition !

Tandis que lord Dauvers parlait ainsi on annonça M. Allen.

— Oni, dit le noble pénitent, je le recevrai séparé comme je le suis irrévocablement de la société humaine, ce sacrifice de ma part est encore nécessaire.

Lord Dauvers répéta au consul une partie de ce qu'il venait de me dire. Puis il continua en ces termes :

— Mes instant dans ce monde sont comptés. Je n'ai plus qu'une affaire à conclure, et ce sera de la manière la plus scrupuleuse. J'ai fait mon testament : il est écrit tout entier de ma main. Je me suis enquis de toutes les formes qui pouvaient en garantir la validité, et cela suffit. Mes domestiques l'ont attesté sans en connaître le contenu. J'ai fait dans ce testament toutes les déclarations nécessaires pour le rétablissement de mon neveu dans tous ses droits, et je les appuyées de toute ses preuves de nature à convaincre les plus incrédules. Je crois n'avoir rien omis à cet égard. M. Murray, l'illustre avocat, l'homme qui, de notre temps, honore le plus sa profession, est, en ce moment, à Naples ; qu'on le consulte ; tout ce qu'il jugera nécessaire, je le ferai.

Lord Dauvers survécut quelques semaines seulement à ces efforts suprêmes pour expier sa faute. On a vu dans quel degré d'épuisement il était tombé, après les longues épreuves qu'au milieu de ses prétendues prospérités et de son faux bonheur la main de Dieu lui avait infligées. Il mourut lentement, petit à petit. On put à peine dire quand il

expira. Je restai auprès de lui jusqu'au dernier moment. Lorsqu'il fut mis dans le tombeau et que l'oubli couvrit l'endroit où son corps reposa, aucune pierre, c'était sa volonté suprême, ne dit son nom à celui qui passait près de ce tombeau. Il n'avait pas voulu que sa mort usurpât le titre qu'il avait indûment porté pendant sa vie et que son tombeau mentit. Je visitai le lieu de sa sépulture avant de dire à Naples un dernier adieu ; et je regardai le tertre vert qui recouvrait les restes de lord Dauvers comme le monument le plus terrible d'une vie d'imposture, d'usurpation et de fraude !

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter pour terminer ce récit. Dès que nous fûmes arrivés en Angleterre, nous fîmes toutes les démarches indispensables pour le rétablissement de Julien dans ses droits. Nous dûmes nous adresser à la chambre des lords, qui est le premier corps judiciaire de la Grande-Bretagne. Les déclarations de lord Dauvers facilitèrent toutes les formalités qui étaient à remplir, et Julien prit légalement possession du titre et des biens dont il était le légitime héritier. Ses brillantes qualités, l'élevation de son esprit et de son cœur le rendaient bien digne assurément d'une aussi haute fortune. Jamais il n'oublia Clouderley, dont les amis, à commencer par M. Milner restèrent toujours les siens, et jamais devant lui on n'eût osé rappeler la mémoire de son oncle, dont il honorait profondément le repentir.

FIN.

UNE VENGEANCE DE MEDECIN.

V.

(Suite.)

Il y a le soir dans les vieux temples gothiques je ne sais quelle grandeur et quelle solennité qui impressionne l'âme Léopold Berthenay ne visitait plus dans sa demeure faite de marbre d'homme Celui dont il avait renié les renseignements et mis la loi en oubli et cependant, en